

L'innovation comporte une dimension technologique mais aussi non technologique. La commercialisation de nouveaux produits exige souvent la mise au point de nouvelles méthodes. De même, une nouvelle technique de production ne permettra d'augmenter la productivité que si elle s'accompagne de changements dans l'organisation. Par conséquent, les innovations de commercialisation et d'organisation sont des dimensions importantes de l'activité d'innovation de nombreuses entreprises, dans le secteur des services en particulier.

L'innovation non technologique est nettement plus présente dans les grandes entreprises que dans les petites et moyennes entreprises (PME), même si l'écart est moins prononcé en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Turquie.

Concernant la mise en place d'innovations non technologiques, dans la plupart des pays les disparités sectorielles ne semblent guère marquées. Toutefois, les taux d'innovation non technologique sont sensiblement plus élevés dans l'industrie manufacturière en Allemagne et en Slovaquie, et légèrement plus élevés dans le secteur des services au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et au Portugal.

Innovations de commercialisation et d'organisation

Dans l'édition 2005 du *Manuel d'Oslo*, deux nouveaux types d'innovation que l'on peut qualifier de « non technologique » ont été identifiés pour les besoins des enquêtes sur l'innovation. Ils contrastent avec l'innovation de produit et l'innovation de procédé, considérées comme dépendant plus étroitement de la technologie, et sont définis comme suit :

- Une innovation de commercialisation désigne la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
- Une innovation d'organisation désigne la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l'entreprise.

Bien que les informations recueillies sur ces types d'innovation soient habituellement moins détaillées que pour l'innovation de produit ou de procédé, des pays ont commencé à inclure ces catégories dans leurs enquêtes sur l'innovation. Voici quelques exemples :

Innovations de commercialisation

- Mise en œuvre d'un changement significatif dans la conception d'une ligne de meubles, afin de lui donner un aspect nouveau et de la rendre plus attrayante.
- Première mise en place de la vente directe ou de la vente au détail avec clause d'exclusivité.
- Première mise en place d'une méthode permettant de faire varier le prix d'un bien ou d'un service en fonction de la demande exprimée.

Innovations d'organisation

- Première mise en place de systèmes de gestion des opérations de production ou d'approvisionnement : chaîne d'approvisionnement, restructuration des activités, production sur commande, gestion de la qualité, etc.
- Première mise en place d'équipes de travail de nature formelle ou informelle dans l'optique d'améliorer l'utilisation et le partage de savoirs provenant de différents départements : marketing, recherche, production, etc.
- Premier recours à l'externalisation de la recherche ou de la production.

Sources

Eurostat, CIS-2006 (NewCronos), juin 2009.

Sources de données nationales.

Pour en savoir plus

OCDE et Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3^e édition, OCDE, Paris, www.oecd.org/sti/manueloslo.

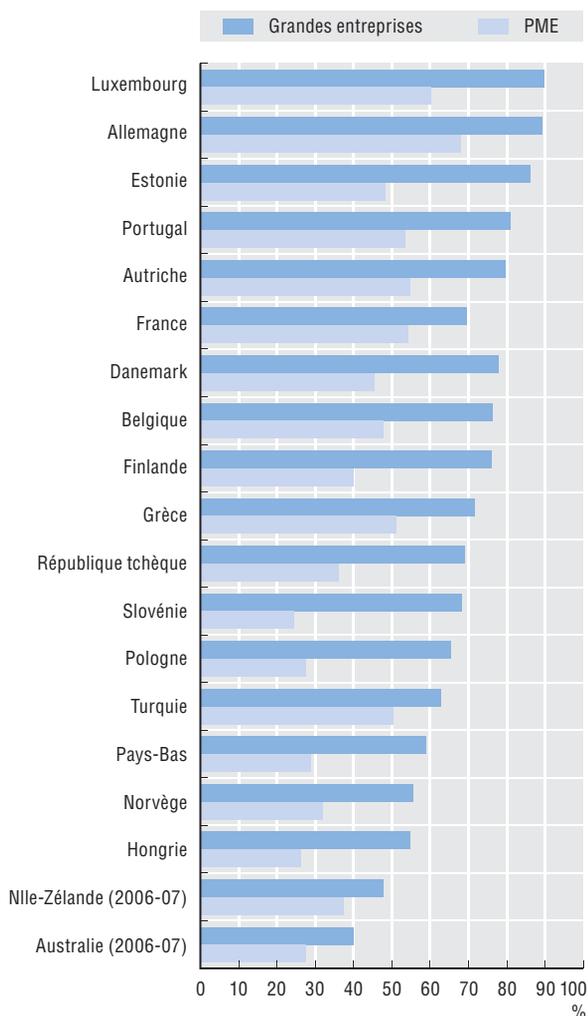
Notes des graphiques

Les innovateurs non technologiques englobent les entreprises ayant mis en place une innovation de commercialisation et/ou d'organisation, sauf dans le cas de la Slovaquie (innovations d'organisation uniquement).

En Nouvelle-Zélande, les PME sont les entreprises employant entre 10 et 99 salariés. Concernant la France : industrie manufacturière uniquement.

Innovateurs non technologiques, par taille, 2004-06

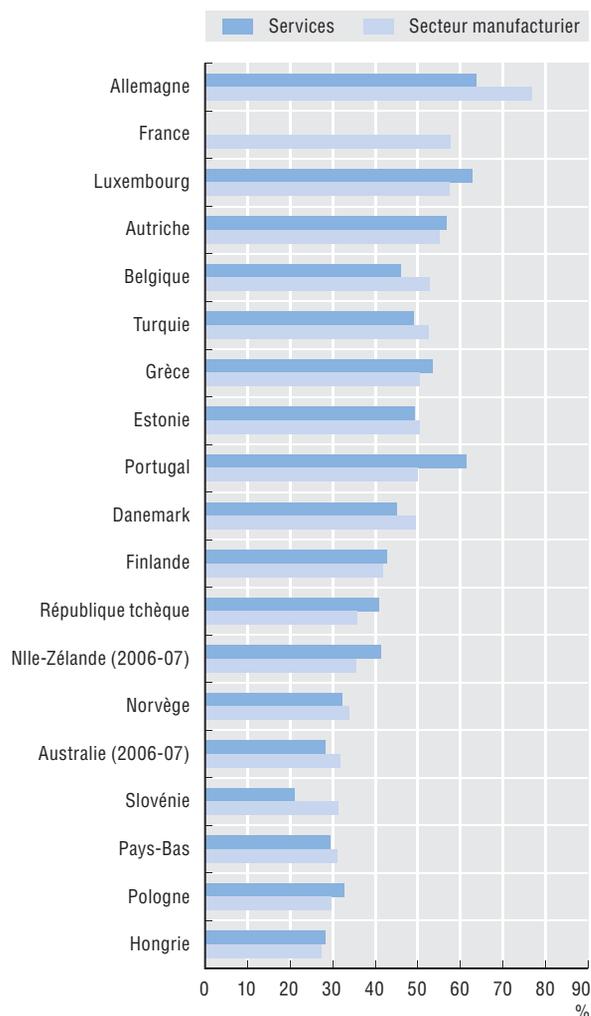
En pourcentage de l'ensemble des entreprises



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/783413784078>

Innovateurs non technologiques, par secteur, 2004-06

En pourcentage de l'ensemble des entreprises



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/783505427065>



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2009**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Innovation non technologique », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-41-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.